



Amicale Cyclisme Château-Landon

13, rue des Vignes – Thiersanville – 77570 BOUGLIGNY

Tél : 01 64 28 77 38 – 06 76 06 11 45 E. Mail : patrickchau13@orange.fr

<http://amicalecyclismechateaulandon.fr/>

REGLEMENT INTERIEUR EN DATE DU 01/01/2018

1- But de l'association

L'Amicale Cyclisme de Château-Landon (l'ACCL) a pour vocation de promouvoir des activités physiques et sportives en relation avec le cyclisme ainsi que la gestion des moyens nécessaires pour leur mise en œuvre. C'est une activité qui se pratique en tous lieux, sur les routes ou dans les chemins et sentiers prévus à cet effet, dans le respect du code de la route et forestier.

2 – Cotisations et Licences

Pour faire partie de l'association, **il faut prendre une licence et être à jour de sa cotisation au 11 janvier au plus tard**. Son montant est fixé annuellement en assemblée générale. Seuls les membres actifs et affiliés ont voix délibérative dans toutes les assemblées.

3 – Équipement

a) Lors des compétitions, remises de récompenses et cérémonies officielles, les coureurs doivent obligatoirement porter les tenues fournies par le club, et se référer à la charte de l'ACCL.

b) A savoir que tout adhérent au club de l'ACCL, **n'étant pas licencié à une fédération** ne pourra prétendre aux mêmes avantages qu'un licencié, sur le plan des équipements vestimentaires et matériels.

4 – Le comité de direction

La direction de l'association est collégiale, elle est assurée par un président, un vice président assistés par un trésorier et un secrétaire.

5- Adhérents

Être à jour dans ses cotisations. Chaque adhérent peut consulter le R.I. sur le site ou au siège du club. La participation d'un non-adhérent aux sorties prévues par le club, est autorisée au titre de découverte. Passé un délai de 3 sorties, il devra se licencier et régler la cotisation annuelle. Les licenciés extérieurs, passé un délai de 3 sorties, s'acquitteront de la cotisation du club ou ne participeront plus aux sorties.

6 – Pratique du Cyclisme

Le club met à la disposition de ses membres :

- des informations relatives à la vie du club.
- des structures permettant la pratique du cyclisme.

7 – Participation à la vie du club

Chaque adhérent est concerné par la vie du club et la réussite des organisations.

En adhérant à l'ACCL, vous vous engagez moralement à apporter votre contribution aux différentes manifestations dont le club assure la maîtrise d'œuvre.

8 – Sécurité

En sortie sur routes individuelles ou en groupes :

- Respect du code de la route
- Respect de la signalisation
- Port du casque obligatoire
- Tout adhérent se présentant sans casque, sera exclu de la sortie.
- Les écouteurs sont proscrits
- Port de la chasuble obligatoire quand la visibilité est réduite ainsi qu'un éclairage adapté, avant et arrière.
- Chaque adhérent est responsable de l'entretien de son vélo et des accessoires de dépannage (pompe, outils, chambres à air)

Ces règles s'appliquent aussi pour le VTT.

Vélos à assistance électrique VAE, seuls sont autorisés lors des sorties du club les VAE correspondant à l'article R.311-1-611 du code de la route c'est-à-dire cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximum de 0.25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler.

9 – Assurances

Le licencié FFCT bénéficie des garanties qui sont automatiquement acquises par la licence.

Pour des garanties supplémentaires, se référer aux dispositions proposées par chaque fédération.

En cas d'accident, en aucun cas, la responsabilité du club, ne pourra être engagée pour un pratiquant non licencié à l'ACCL.

10 – La charte

Chaque adhérent se voit remettre la charte qui régit l'allure des sorties.

11 – Droit à l'image

Sauf refus personnel, signifié par écrit au Comité Directeur, l'adhérent autorise toute utilisation des photographies et vidéos prises au cours des activités de l'association.

Ces photos ou vidéos peuvent parfois être utilisées dans divers supports d'informations; presse; site Internet.

L'ensemble des membres de l'Amicale Cyclisme de Château-Landon